

CLUSTER AU FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ ANAIS d'Aubigny-sur-Nère

POINT DE SITUATION

La semaine du 21 décembre 2020, une professionnelle intérimaire du FAM ANAIS d'Aubigny-sur-Nère (18) a informé l'établissement qu'elle avait été testée COVID+.

Les résidents et les salariés ont été informés et la surveillance des résidents a été renforcée.

Le vendredi 25 décembre, une résidente a présenté des symptômes. Testée positive le samedi 26, elle a été immédiatement isolée en chambre.

Une campagne générale de tests a été organisée le mardi 29 décembre. Tous les résidents présents (17) dans l'établissement ont été testés. Les tests se sont révélés positifs pour 11 d'entre eux. 25 des 34 salariés ont également été testés avec en fine 2 cas positifs.

Malgré la mise en place quotidienne de mesures de protection renforcées et le strict respect des consignes sanitaires nationales dans tous les établissements et services ANAIS, le FAM d'Aubigny-sur-Nère a été déclaré « cluster ».

LE PROTOCOLE SANITAIRE

Les familles des résidents, les mandataires et l'ARS ont été et sont régulièrement informés.

Les activités collectives, sorties et visites sont annulées.

Tous les EPI (Équipement de Protection Individuelle) sont disponibles dans l'établissement.

Les consignes (aérations des locaux, désinfections des points de contact, gestes barrière, surveillance des résidents...) continuent d'être rigoureusement appliquées.

Par ailleurs les mesures suivantes ont été appliquées.

Dès la semaine du 21 décembre :

- Isolement en chambre de la 1^{ère} résidente positive
- Organisation en 3 secteurs distincts afin de limiter brassages et contacts.

Dès les 1^{ers} résultats des tests effectués le 29 :

- Isolement en chambre des résidents positifs.

LES MESURES RH

La Fondation ANAIS procède à une analyse des besoins RH et mobilise l'ensemble des ressources disponibles pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement et la sécurisation des personnes accompagnées.

Pour les semaines à venir, afin de limiter les croisements et brassages des équipes, et poursuivre l'organisation en 3 secteurs distincts, les plannings ont été adaptés.

La Fondation ANAIS continuera de vous tenir informés de la situation au FAM en toute transparence, et remercie l'ensemble des professionnels mobilisés.

LA FONDATION ANAIS

La Fondation ANAIS accompagne le parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance depuis 1954.

Nos moyens d'action et d'insertion ? La promotion, la création et la gestion d'institutions, services, organisations ou établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires.

Nos domaines d'activité stratégiques ?

- ANAIS Médico-Social : *Enfance & Éducation Spécialisée - Habitat & Vie Sociale - Thérapeutique & Soins - Personnes âgées*
- ANAIS Entreprise : *Action pour l'insertion professionnelle par l'activité économique*

Typologies de handicaps accueillis ? Déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

Agir pour notre société : une ambition au service de la personne

ANAIS EN CHIFFRES

- 4000 places d'accueil permanentes
- 3 millions d'heures d'accompagnement par an
- 100 établissements & services
- 2200 collaborateurs
- 1600 travailleurs en situation de handicap
- 14 départements / 5 régions

